

# Hauts-de-Seine matin

## Jusqu'à 2 000 € de rappel de charges !

Le coup de massue à la veille de Noël. Les locataires des HLM de Clichy ont reçu leur rappel de charges à payer en décembre. On réclame jusqu'à 2 000 € à certains.

### CLICHY-LA-GARENNE

**L**A COLERE monte dans les immeubles HLM de Clichy. Les locataires des 3 800 logements gérés par l'office public de l'habitat se voient réclamer une régulation de charges sur les années 2007 et 2008 pour le moins salée. A la veille de Noël, c'est la douche froide pour ces familles aux revenus modestes. Il y a quelques jours, un avis portant sur le montant qui sera quittancé en décembre prochain a été distribué dans les boîtes aux lettres. Les locataires n'en croyaient pas leurs yeux. Comme cette habitante de la cité Mozart qui occupe un F 3 de 76 m<sup>2</sup>. « On me réclame 2 073 €, s'emporte-t-elle. Le montant mensuel de mes charges s'élève à 250 €. Je n'allume mon chauffage qu'entre 18 heures et 23 heures. Entre la taxe d'habitation, mon loyer et cette régulation, je vais devoir déboursier un peu plus de 4 000 € alors que je n'en touche que 1 400. Comment je vais faire ? » Même inquiétude pour cette jeune habitante désespérée de la cité Jean-Monet qui doit, elle, 1 100 € à l'office, soit presque un mois de salaire.

« L'organisme n'avait pas revalorisé les provisions de charges depuis 2005, explique Olivier Ménard, fraîchement nommé à la direction de l'OPH de Clichy. Or, avec l'envolée

du prix du baril de pétrole dès 2007, le coût de l'énergie a explosé l'année suivante. Malgré une revalorisation de 65 % des provisions pour le chauffage en juin, il manque toujours à ce jour 750 000 € pour boucler les exercices 2007 et 2008. »

### La « dette » pourra être échelonnée

L'office a mis en place une équipe dédiée afin d'accompagner les locataires, et promet d'échelonner la dette sur quatre à six mois pour les personnes faisant l'objet des plus fortes régulations. Car les situations sont diverses. Selon l'OPH, la « dette » dépasserait 1 000 € pour une centaine de locataires, dont un tiers ferait l'objet d'anomalies dans les relevés de chauffage. La moyenne serait de 210 € dans le reste du parc. Un chiffre contesté car le remboursement des trop-perçus de charges dont ont bénéficié certains locataires l'a fait baisser. « La réalité est tout autre, explique Serge Setterahmane, élu municipal PRG de Clichy. Une majorité de locataires aux revenus modestes est étranglée par des montants qui tourment autour de 1 000 à 2 000 €. »

Le dossier a été présenté au dernier conseil d'administration de l'office du 21 octobre. Rémi Muzeau, conseiller municipal divers droite et administrateur, a proposé que « la ville prenne en charge 50 % de cette dette ». Une proposition soutenue



CLICHY-LA-GARENNE, HIER. Une locataire de l'office HLM montre le courrier qu'elle a reçu signifiant le rappel de charges sur les deux dernières années. (LP/C.H.)

par plusieurs élus. Le groupe PRG réclame, de son côté, le gel de la régulation et le vote d'une subvention exceptionnelle pour éponger la dette. En attendant, les amicales de locataires se sont emparées de l'affaire. L'Uaci (Union des amicales de

Clichy indépendante) a envoyé une lettre aux élus et organise une réunion d'information ce soir, à 19 h 30, au LCR Mozart, 34, rue Georges-Boisseau. « Nous n'en resterons pas là », promet Sylvain Sonnet, le responsable. **CHRISTINE HENRY**